

TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ATELIER DE FORMATION ET DE PLANIFICATION DU DEUXIEME PLAN D'ACTION NATIONAL DU PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT 2024-2025 (PAN2-PGO)

TITRE DU PROJET	Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF
PAYS/INSTITUTION	Sénégal/Administration/OSC
OPERATEUR SUR L'ACTIVITE	Expertise France
ACTIVITE	Atelier de formation et de planification du deuxième Plan d'Action National du Partenariat Pour Un Gouvernement Ouvert 2024-2025 (PAN2-PGO)

Description et contexte du PAGOF2

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert-PGO de Septembre 2016 à Septembre 2017, la France s'était engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international par un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action. Le Gouvernement français a ainsi mis en place, via un financement de l'Agence Française de Développement-AFD, le **Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base, l'AFD a décidé de confier à Expertise France qui est l'agence française de coopération technique internationale ce projet à destination des pays d'Afrique francophone et, ainsi, d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leurs réformes de gouvernement ouvert.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continuera son appui aux côtés des administrations et de la société civile de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, du Sénégal et du Maroc dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.

L'objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le Gouvernement Ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO.

Objectifs de l'activité et résultats attendus

Objectif général

L'objectif général de l'atelier est de renforcer d'une part les capacités et sensibiliser un nombre élargi d'acteurs sur les principes de l'OGP et le rôle de chacun et de produire d'autre par un plan opérationnel de tenue et de réalisation des engagements inscrits dans le PAN2/PGO (2024/2025) avec les porteurs d'engagement et les organisations de la société civile.

Objectifs spécifiques

En plus d'un Plan d'Action consolidé et mis à jour, les objectifs spécifiques sont de :

- Former les acteurs sur les principes et les mécanismes d'actions du PGO
- Faire un état des lieux de la situation des engagements de manière coordonnée avec les porteurs d'engagements présents ;
- Consolider et valider la matrice unique des activités de réalisation du deuxième Plan d'Action durant l'année 2024-2025 par les parties prenantes avec des échéances temporelles précises ;
- Accompagner les acteurs dans la définition des modalités d'organisation et de fonctionnement des comités techniques sectoriels ;
- Accompagner les acteurs dans la définition des critères de suivi et les périodes d'évaluations des avancées sur les engagements du deuxième Plan d'Action national ;

Les Résultats attendus

- Les acteurs dans la mise en œuvre sont formés sur les principes et les principes du Gouvernement Ouvert.
- La matrice consolidée du deuxième Plan d'Action, dégageant les priorités des engagements phares à réaliser d'ici la fin de l'année, est validée par le comité national et les porteurs d'engagements avec une échéance temporelle précise ;
- Les comités techniques sectoriels sont constitués (y compris le choix de leur coordonnateur) ;
- Des critères de suivi des engagements sont définis et la programmation des évaluations périodiques est établie.
- La chaîne de résultats (impacts, effets, produits, activités et ressources) du PGO, sur la période 2024-2025, est clairement définie
- Les partenaires potentiels pour le financement des activités sont identifiés.

Méthodologie

La méthodologie est basée sur une approche participative. Il réunira les membres du comité national PGO et les acteurs d'exécution porteurs d'engagement du PAN2/PGO.

L'activité sera animée par un ou deux facilitateurs qui seront chargés de la modérer, de former, de recueillir et de formuler les activités liées aux engagements nationaux, de la coordination des travaux et du rapport général de l'atelier.

Date et Lieu

L'atelier sera organisé en résidentiel du 23 au 25 Juillet 2024.

Participants

L'atelier regroupera environ 30 participants issus de l'administration et de la société civile.

Profil requis de l'expert

L'expert doit remplir les conditions ci-dessous en termes de qualification, d'expérience et de compétences et doit joindre des copies des diplômes et certificats pertinents :

Qualifications et compétences

- Excellente connaissance des principes de Gouvernement Ouvert, de bonne gouvernance et de redevabilité.
- Capacités de communication en public et de modération-facilitation de sessions de haut niveau.
- Excellentes compétences rédactionnelles et orales.

Expériences professionnelles générale et spécifiques :

- Expérience dans l'élaboration de modules de formation, d'ingénierie de formation, de développement de curricula sur les questions de gouvernance en général ;
- Expérience en animation et facilitation de sessions de formation à destination de hauts cadres de l'administration, du secteur privé et des OSC/ONG.

Soumission des propositions

L'expert retenu devra proposer une offre technique et financière sur une base de Sept (07) jours de travail comprenant :

- **Deux (02) jours de préparation technique de la mission ;**
- **Trois (03) jours de formation et d'animation**
- **Deux (02) jours de rédaction du rapport final de la mission.**

Les prestataires intéressés doivent inclure les documents suivants dans leurs propositions :

Une proposition technique détaillant leur compréhension du contexte et des termes de référence, la méthodologie proposée et les outils qui pourraient être mis à disposition (40 points)

Le CV de l'expert pour cette prestation, contenant des informations détaillées sur les qualifications, l'expérience et les références appropriées (éléments de preuve de leurs capacités à exécuter une telle tâche, projets/activités déjà mises en œuvre dans le domaine). (40 points)

Une proposition financière détaillée en jours-homme, en HT et en TTC. (20 points)

Les propositions doivent être soumises en français.

Date limite de soumission : 15/07/24